



MAIRIE du FALGOUX

– Le Bourg –

15380 LE FALGOUX

☎ / 📠 : 04.71.69.51.28

mail: mairie.lefalgoux@wanadoo.fr

Le Falgoux, le 25 mars 2020

En cette période d'état d'urgence sanitaire pour faire face à la propagation du coronavirus et pour permettre malgré tout l'accès à l'information et le recueil d'éventuelles remarques et propositions du public concernant le projet de révision de la carte communale, le commissaire enquêteur propose d'être à votre disposition par téléphone aux jours et heures des permanences initialement prévus, au 06 63 81 49 58.

Le commissaire enquêteur rappelle que tous les documents de présentation déposés en mairie sont accessibles sur le site internet de la commune afin de faciliter l'information en toute sécurité malgré la règle en vigueur de distanciation sociale et d'interdiction de se déplacer.

Toutes les contributions par mail et courriers manuscrits avec nom et adresse, datés seront consignés dans le registre par le commissaire enquêteur.

Exceptionnellement, en cas d'impossibilité de joindre le commissaire aux dates et heures prévues, celui-ci pourra être contacté les autres jours et rappellera si indisponible.

Si les consignes nationales évoluent d'ici la fin de l'enquête permettant la tenue des dernières permanences le public en sera informé.

Rappel des permanences téléphoniques :

Vendredi 27 Mars de 9h à 12h

Vendredi 10 Avril de 13 h à 16 h

Vendredi 17 Avril de 13h à 16h

Samedi 25 Avril de 9h à 12h

Le Maire,

Louis CHAMBON

